



Rencontre du 31/07/2019 avec Madame ESSAYAN, députée de la 2ème circonscription du Cher

L'intersyndicale, composée de CGT Solidaires FO, a abordé les sujets concernant les fermetures de services à venir :

- Un seul SIE départemental à Bourges au 1^{er} janvier 2020 : impact négatif pour les petites entreprises. Eloignées, elles n'auront plus le conseil de proximité tel qu'il existe actuellement et peuvent être fragilisées.
- Les diminutions d'effectifs qui vont de paire avec les fermetures de trésoreries vont allonger les délais de traitement des mandats et recettes des collectivités,
- 7 conseillers pour le Cher : le service rendu aux élus ne pourra pas être le même qu'actuellement
- Le tout intranet : beaucoup de redevables ne peuvent pas se passer de nos services (nombre de réceptions en augmentation constante dans le département)
- Le zéro cash va également fragiliser les personnes les plus démunies
- Fermeture de 16 services dans le Cher, transfert de l'aglo de Bourges à St Amand et du contrôle fiscal à Avord : certaines décisions n'ont pas de sens !
- Tous les syndicats s'y opposent et une majorité d'élus est contre

Nous avons également évoqué les conséquences dramatiques en termes de conditions de transport et de travail des agents dont certains n'ont pas le permis ou pas un véhicule en état pour effectuer les trajets. Un quart des agents sera éloigné de son lieu de travail de 25 à 45 km environ.

Les réponses de la députée : Le directeur s'est engagé à ce que les contribuables aient un point de contact à 30 km maximum. Les maisons de service au public (MSAP) ont un fonctionnement très inégal, les Maisons France Service (MFS) offriront un socle commun de services, ce qui est plus intéressant.

Nous avons argumenté : les réceptions ne seront pas effectuées par des agents des finances publiques sauf ponctuellement et pas dans des conditions de confidentialité nécessaires. Tous les contribuables ne peuvent pas faire 30km et n'arriveront pas à utiliser internet. Pour notre part CGT, nous avons rappelé la protection qu'apporte le statut du fonctionnaire et avons évoqué l'égalité de traitement du citoyen sur le territoire disparaîtra si le projet est mené à son terme.

Mme Essayan considère que la direction devra faire des efforts pour plus de proximité, pour les entreprises et les élus.

Toutefois, elle pose les contraintes budgétaires comme cadre de réflexion sur l'avenir des services publics ; ce à quoi nous avons répondu qu'on supprime des fonctionnaires depuis 30 ans mais que cela n'améliore pas le budget de l'État.

Elle viendra passer une journée sur le terrain, visiter des services des finances publiques ainsi qu'une MSAP. Elle verra avec M.Ménette pour qu'il ait un dialogue constructif avec les organisations syndicales ; elle l'interrogera également concernant l'intérêt du transfert du contrôle fiscal à Avord.

Pour notre part, dans la mesure où les fermetures et transferts de services ne sont pas négociables, il n'y a pas de dialogue possible ; « négocier la couleur des bureaux ne présente aucun intérêt ni pour nous ni pour les agents », telle a été notre conclusion.